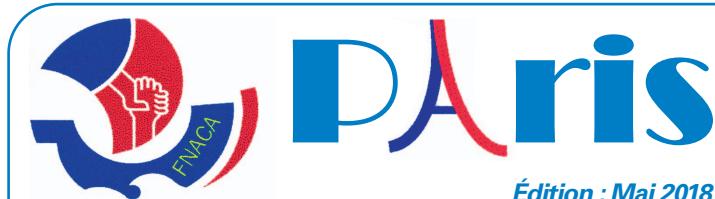


**RETOUR
SUR LE
19 MARS 2018
DANS LES COMITÉS
PARISIENS
(VOIR PAGE III)**



Édition : Mai 2018



*Siège social : 13, rue Édouard-Manet 75013 Paris. Téléphone : 01 42 16 88 78. Courriel : fnaca.cd75.paris@orange.fr - Mardi : 9 h 30 - 12 h 30
Site internet : WWW.fnaca75.org - Permanence le mercredi : de 14 h 30 à 17 heures - Rédaction : J.-F. Desgrange - fnacaparis13@gmail.com*

GRAND SUCCÈS DU BANQUET DU PRINTEMPS ET DE L'AMITIÉ DE NOTRE FNACA PARISIENNE

COLLOQUE «SI L'HISTOIRE DE LA FNACA DE PARIS NOUS ÉTAIT CONTÉE...»



DÉJEUNER ET BAL DANS LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS



Nous reviendrons plus en détails sur cet événement dans les pages de juin 2018.

RETOUR SUR LA CRÉATION DE LA FNACA



De 1952 pour la Tunisie, de 1953 pour le Maroc et de 1954 pour l'Algérie, des dizaines de milliers d'appelés issus de la conscription sont envoyés rejoindre l'armée de métier en AFN pour des « opérations de service d'ordre ». En 1954, avec la « Toussaint rouge » et la rébellion algérienne, l'effectif militaire en Algérie passe de 50 000 hommes à 190 000 en 1955 pour atteindre 450 000 fin 1957. Rejoints après la défaite de Bien Bien Phu en mai 1954 par les militaires de retour d'Indochine. En 1958, on comptera plus d'un million d'hommes qui ont servi en Algérie.

En 1955, avec la pacification, en 1956 les rappelés, Palestro, le terrorisme dans Alger, en 1957, la bataille d'Alger, les combats militaires se durcissent et s'apparentent bientôt à des opérations de guerre. Les morts, les disparus, les blessés, les rapatriés sanitaires se comptent par milliers.

De retour d'Algérie, les appelés éprouvent le besoin de se rassembler pour parler de ce qu'ils ont vus et vécus en Algérie. Enfants des combattants de 39/45, petits-enfants de 14/18, ils veulent

dire la vérité sur le drame qu'ils ont connus. Se rassembler pour défendre les droits des appelés, des familles de victimes d'Algérie. Le retour des corps, les pensions de blessés et ayants-droit, la réintégration dans leur travail, la présomption d'origine des maladies et déficiences physiques.

Soutenus et aidés par leurs proches, les comités d'entreprises, les syndicats, ils se rassemblent essentiellement dans trois associations : le Groupement des Rappelés et Maintenus de Décembre 1956, l'Association des Anciens d'Algérie de janvier 1957 et l'Association Nationale des Anciens d'Algérie de février 1958.

Après la menace d'intervention de l'armée d'Algérie dans la vie politique Française lors du coup d'état ou putsch d'Alger du 13 mai 1958 et la nécessité de s'y opposer Jean-Jacques Servan-Schreiber, fondateur du journal *L'Express*, propose à ces trois associations de fusionner.

Le 21 septembre 1958, lors d'un congrès unificateur à l'Hôtel Moderne de Paris, place de la République, la Fédération Nationale des Anciens d'Algérie est créée. A la demande de ces trois associations, Jean-Jacques Servan-Schreiber en devient le premier Président. C'est une Fédération ouverte aux anciens d'Algérie et d'Afrique du Nord, aux familles des victimes de la guerre d'Algérie, créée pour entretenir les liens de solidarité entre les anciens d'Algérie, pour assurer une meilleure défense des droits des Anciens d'Algérie et pour agir de façon efficace pour la défense des traditions d'honneur de la

France et de son armée, pour la Paix en Algérie.

A son siège du 17 rue Edouard Manet à Paris, dans le 13^e arrondissement, l'histoire de ce que sera FNACA de Paris commence à s'écrire, à se confondre avec l'histoire de la FNAA, de la FNACA Nationale.

Le cessez-le-feu du 19 Mars 1962, découlant des accords d'Evian du 18 Mars 1962, permet de mettre fin à la guerre d'Algérie le 3 juillet 1962, après le référendum d'autodétermination du 1^{er} juillet 1962 avec 99,72% pour l'indépendance.

La FNAA deviendra Fédération Nationale des Anciens Combattants en ajoutant le « C » de combattants à son nom lors du congrès de Noisy-le-Sec en mars 1963. Avec une nouvelle revendication : la date du 19 Mars, adoptée pour rendre hommage aux victimes de la guerre d'Algérie. Et en 1964, ça sera le premier ravivage de la commémoration du 19 Mars à l'Arc de Triomphe.

Jean-Pierre LECLERC



Avec nos camarades irradiés en Algérie, la FNACA ne lâche rien !

Nombreux de nos camarades irradiés lors des essais nucléaires au Sahara continuent à nos cotés d'agir pour la défense de leurs droits spécifiques toujours de fait dans la pratique pas reconnu.

Il revient à l'Etat d'aller au devant des éventuelles victimes, de convoquer ces rescapés, militaires et civils, pour un bilan de santé afin de s'assurer que leur fin de vie n'est pas assombrie par les séquelles des radiations qu'ils ont subies et si c'est le cas, de les indemniser. La France a une dette envers eux, elle s'honorera de s'en acquitter. Si notre pays dispose d'une arme nucléaire de dissuasion, qu'il n'oublie jamais que c'est au prix des sacrifices de nos camarades irradiés qu'elle l'a obtenue, entre autre. L'action des vété-

rans de ces essais, tant militaires que civils, a conduit à la promulgation de la loi Morin en 2010, destinée à indemniser les vétérans subissant des séquelles sanitaires. Seulement cette loi fut ensuite vidée de sa substance par des décrets d'application restrictifs et injustifiés. Notre combat pour qu'ils obtiennent ce qu'ils réclament, rejoint celui des anciens mineurs après la Deuxième Guerre mondiale, qui ont aussi donné leur vie et leur santé pour permettre à la France de se relever et qui demandait la reconnaissance du dommage d'*«anxiété»*, leur reste de vie étant conditionné par une éventuelle émergence d'une maladie liée à leur activité professionnelle, anxiété analogue à celle des anciens irradiés et/ou contaminés craignant le déclenchement d'une maladie radio induite.

Alors, ensemble, agissons.

J.L

LE 19 MARS 2018 DANS LES COMITÉS PARISIENS



VII^e ARRONDISSEMENT - A l'unisson des comités parisiens d'arrondissements, notre comité a dignement célébré cette date du 19 mars, journée du Souvenir et de Recueillement. La Mairie pavée, la présence des élus, de policiers, de la musique, celle d'adhérents et d'amis, autant de signes honorant la mémoire des camarades disparus. Madame le Maire Jeanne D'HAUTESERRE, messieurs Vincent BALADI et Grégoire GAUGER, adjoints au maire, madame Eve DESBONNETS, conseillère d'arrondissement étaient présents.

Gérard GONET lut le message national et votre serviteur pris la parole pour souligner le sens de la journée du 19 mars, date du cessez-le-feu qui fut hélas suivie de moments tragiques que subirent parmi tant d'autres victimes civiles et militaires, nos camarades mobilisés durant cette période. A noter aux côtés de notre vaillant porte-drapeau, Jean de VIGNES, celle du fidèle représentant de la Pologne. Puis ce fut le dépôt des gerbes. Madame le Maire invita ensuite les participants à partager le verre de l'amitié.

Jean-Pierre LOUVEL

V^e ARRONDISSEMENT - Encore cette année, nous avons tous activement participé aux cérémonies du 19 mars afin que la mémoire perdure, d'abord au Mémorial du Père Lachaise, où un grand nombre d'élus et d'amis, tous départements confondus, étaient présents.

Puis nous nous sommes réunis devant le Monuments aux Morts de notre Mairie. Une cinquantaine de personnes étaient là, parmi lesquelles Florence Berthout, notre Maire, Alexandre Baetche, conseiller d'arrondissement, Lyne Cohen-Solal, conseillère d'arrondissement, Gilles Legendre, notre député, et quelques fonctionnaires de police plus un clairon. Marie-Christine Lemardeley, conseillère et adjointe à la Mairie de Paris retenue par un important problème est arrivée en fin de cérémonie. Nous avons déposé plusieurs gerbes et toute l'assemblée a chanté la Marseillaise.



Une vingtaine d'adhérents s'est retrouvée au restaurant avant d'aller à Saint Louis des Invalides, puis au Quai Branly. La journée s'est terminée à l'Arc de Triomphe où nous étions tous fatigués mais contents d'avoir participé à la journée officielle d'hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie. Merci à tous de votre présence.

Martine GÉRARD



1 - Cérémonie à la Mairie du III^e arrdt 2 - Cérémonie au monument aux morts de la Mairie du IV^e arrdt de Paris 3 - Cérémonie à la Mairie du XX^e arrdt de Paris [Plus de photos sur notre site FNACA75.ORG](#)



XI^e ARRONDISSEMENT - Lundi 19 mars nous étions nombreux à nous rendre au Père Lachaise, malgré la neige et le froid, pour la cérémonie du 19 mars devant le Mémorial Parisen. Contrairement aux années précédentes, nous n'avons pas pu fleurir les 12 tombes de nos camarades, compte tenu des conditions climatiques. À midi nous nous retrouvions dans le hall de la Mairie du 11^e devant le monument aux Morts pour la cérémonie locale. Nos deux députés, Pierre Person et Pacôme Rupin étaient présents, ainsi que le Maire du 11^e François Vauglin, Patrick Bloche ancien député-maire du 11^e, Philippe Ducloux, et de nombreux élus de l'arrondissement.

Pierre MOLINARI



Pages Spéciales



ESPACE PARISIEN HISTOIRE MÉMOIRE GUERRE D'ALGÉRIE 10 ANNÉES DE MÉMOIRE PARTAGÉE

En 2004 l'idée de créer un espace mémoriel consacré à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie recevait le soutien de la Mairie de Paris . Le projet regroupant cinq associations parisiennes d'anciens combattants ACPG-CATM , ARAC , FNACA ,UDAC et UNC fut officialisé 24 janvier 2008.

Dix années se sont écoulées et le bilan est à souligner jalonné d'événementiels diversifiés. En particulier l'association s'est dotée d'un site internet ephmga.com véritable banque de données consultée par une population éclectique mais avant tout par les jeunes générations et leurs encadrants, notre objectif par essence. L'existence même de cet outil informatique voit sa justification par le nombre de contacts et de sollicitations émanant du monde éducatif et culturel.

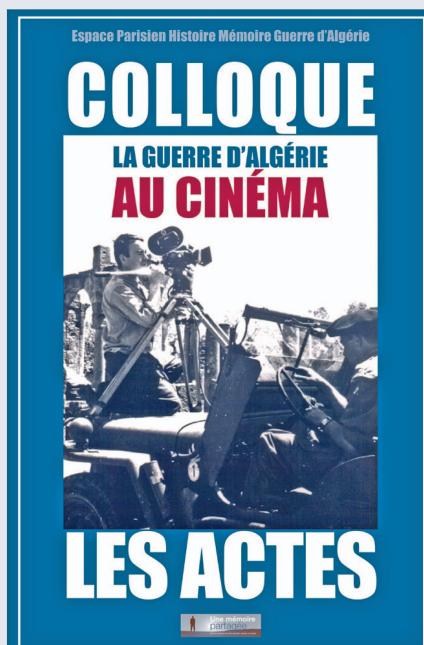
Quelles sont nos actions pour 2018 ?

- la rédaction et la mise en vente des actes du colloque « La guerre d'Algérie au cinéma »,
- les interventions en milieu scolaire plus précisément dans les lycées en collaboration avec l'ONAC selon un programme déjà bien engagé.

- la poursuite des témoignages filmés en vidéo des acteurs du conflit , un recueil mémoriel essentiel afin qu'il reste une trace tangible de leurs histoires personnelles,

- la participation aux initiatives prises par les mairies des arrondissements : Parcours- mémoire ,conférences , expositions...
- la présence aux cérémonies patriotiques organisées par les pouvoirs publics
- la maintenance et le développement du site internet précité afin de mettre à disposition un outil informatique actualisé en phase avec les besoins pédagogiques du monde éducatif, Pour terminer, nous préparons l'organisation d'un événement « **Transmettre la mémoire** » qui célébrera les 10 années d'existence de l'association. Outre un hommage à sa cofondatrice, Madame Odette Christienne, disparue en 2017, cette journée prévue à l'automne réunira des historiens, des enseignants et leurs élèves ainsi que des anciens combattants, passeurs de cette mémoire plurielle qui est la nôtre.

Jean-Pierre LOUVEL,
Président de l'EPHMG A



PARUTION ÉVÉNEMENT DES ACTES DU COLLOQUE «LA GUERRE D'ALGÉRIE AU CINÉMA»

Le jeudi 5 octobre 2017, s'est tenu à l'Auditorium de l'Hôtel de ville de Paris un colloque consacré à la guerre d'Algérie au cinéma, organisé par l'Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie.

Dans cet ouvrage, vous retrouverez l'intégralité des interventions de Raphaëlle Branche (historienne), Jean-Claude Carrière (scénariste, écrivain), Jean-Pierre Farkas (journaliste), Émilie Goudal (docteure en histoire de l'art), Djemaa Maazouzi (historienne), David Oelhoffen (réalisateur), Tramor Quémeneur (historien), Benjamin Stora (historien), Daniel Videlier (ancien combattant et directeur de production), Damien Vitry (documentaliste à l'ECPAD)...

BON DE COMMANDE DES « ACTES DU COLLOQUE : LA GUERRE D'ALGÉRIE AU CINÉMA »

Nom, prénom :

Adresse, ville :

Mail : Téléphone :

Prix : 10 €, frais de port inclus - Règlement par chèque à l'ordre de EPHMGA à retourner à l'adresse suivante : EPHMGA, 16-18 place Dupleix, 75015 Paris

EPHMGA - 16-18 place Dupleix 75015 Paris - Mail : ephmga@gmail.com - site : ephmga.com